

ENVIRONNEMENT

Signature d'une convention de partenariat sur le projet de requalification du site des Ilettes à Sallanches

Dans le cadre de sa politique ambitieuse en faveur de la préservation de la biodiversité et des paysages et afin de répondre à de nouveaux enjeux, le Conseil départemental de la Haute-Savoie réaffirme son engagement pour la préservation et la valorisation des espaces naturels. Il apporte ainsi son soutien à la commune de Sallanches, pour son projet de réhabilitation du site des Ilettes, visant à restructurer les usages et à améliorer la mobilité. A cette occasion, Martial Saddier, Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie, Georges Morand, Maire de Sallanches et Conseiller départemental du Canton de Sallanches, Catherine Jullien-Brèches, Conseillère départementale du Canton de Sallanches, Magali Mugnier, Présidente de la Commission développement durable, environnement, agriculture et forêt ont signé ce jour une convention de partenariat sur le projet de requalification du site en présence de nombreux Conseillers et Conseillères départementaux.

Propriété de la Commune de Sallanches, le site s'étend sur 46 hectares en rive droite de l'Arve et comprend trois plans d'eau dédiés à la baignade, à la pêche et à la nature, ainsi que des prairies et des espaces boisés. Principalement fréquenté pour les loisirs, il constitue un îlot de fraîcheur pour les habitants et est accessible depuis le centre-ville de Sallanches en mode doux, via une passerelle traversant l'Arve.

Le projet vise une requalification globale du site, à travers une réorganisation des usages, des circulations internes et des accès. Il prévoit également la réhabilitation des bâtiments existants (snack, local des maîtres-nageurs sauveteurs, vestiaires) ainsi que des aménagements paysagers.

Le Conseil départemental soutient ce projet à travers plusieurs dispositifs :

- Le Fonds Départemental d'Interventions Structurantes (FDIS), dédié à des projets globaux au service de la population ;
- Les Espaces Naturels Sensibles (ENS), dans le cadre de la préservation de l'environnement avec notamment des actions de renaturation d'une partie du site ;
- Le Plan Lacs, en raison des aménagements prévus autour du lac de baignade afin de favoriser l'accès aux bords des lacs et des plans d'eau pour tous ;
- Le Plan Pêche, consacré à l'un des trois lacs afin d'améliorer les conditions d'exercice de la pêche amateur.

Le coût global du projet, réalisé sous maîtrise d'ouvrage communale, s'élève à 5,2 M€, dont 2,5 M€ pris en charge par le Conseil départemental.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Célia PICARD

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie GUILLEMAIN

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautsavoie.fr

hautsavoie.fr/espacepresse

[@htsavoiepresse](https://twitter.com/htsavoiepresse)